

MAIRIE de CRAVANT
(Loiret)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CRAVANT
Séance du 16 décembre 2025

Nombre de conseillers :

- **en exercice** : 12
- **présents** : 8
- **votants** : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cravant, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Serge VILLOTEAU, Maire.

Date de convocation :

09/12/2025

Etaient présents : BEAUCHAMP Yoan, CAUMONT Cyrille, GACONNET Philippe, MARMASSE Pierrette, MICHAUT Fabrice, MOREAU Thierry, POULLIN Delphine, VILLOTEAU Serge

Absents : IGLESIAS Thomas pouvoir donné à GACONNET Philippe, JOUAN-JAN Éric pouvoir donné à MARMASSE Pierrette, MOREAU Hubert pouvoir donné à Yoan BEAUCHAMP, RICCI Chantal pouvoir donné à MOREAU Thierry

Secrétaire de séance : Delphine POULLIN

DE 202558 BP 62000 COMMUNE Décision modificative n°3

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante pour le budget PRINCIPAL de la commune de CRAVANT :

Section de fonctionnement :**Dépenses**

Chapitre 011, Compte 611 :	+ 2 400 €
Chapitre 011, Compte 615232 :	+ 200 €
Chapitre 011, Compte 618 :	+ 50 €
Chapitre 012, Compte 6413 :	+ 500 €
Chapitre 014, Compte 73913 :	+ 2 300 €
Chapitre 065, Compte 65561 :	+ 20 000 €
Chapitre 011, Compte 615221 :	- 25 450 €

Après délibérations, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE la Décision modificative ci-dessus pour le budget PRINCIPAL**
- **AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait conforme, à Cravant, le 16/12/2025
Le Maire, Serge VILLOTEAU

Le secrétaire de séance,
Delphine POULLIN

